

www.stjean-douai.eu e.smoczyk@stjean-douai.eu secretariat.ecole@stjean-douai.eu

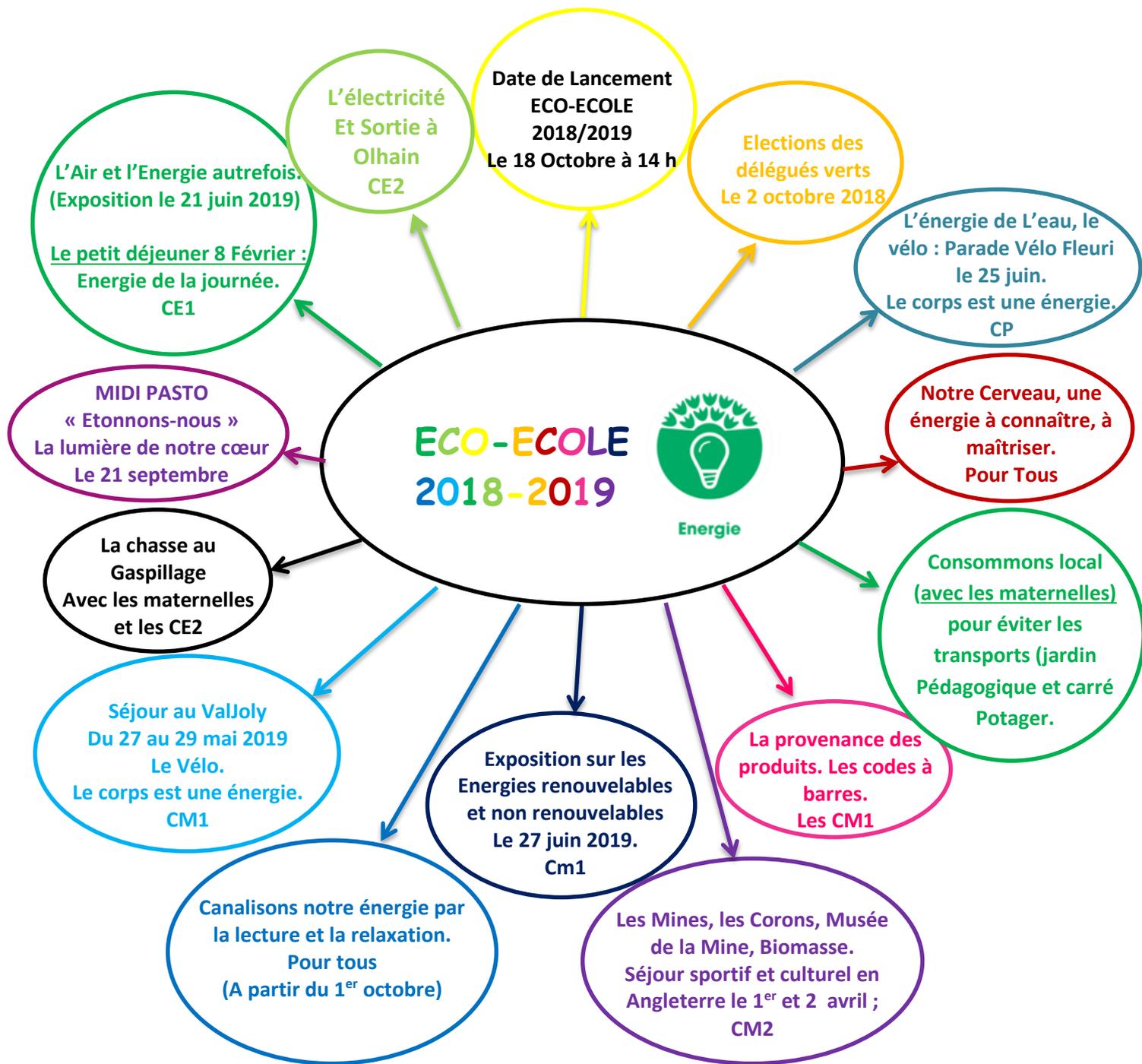
**ECOLE PRIVEE SAINT-JEAN Maternelle et Élémentaire : 246, rue Saint-Jean -
BP 70639 59506 DOUAI Cédex
Tél : 03 27 94 46 61 Fax : 03 27 98 86 89**



Une nouvelle année se profile...Elle sera une invitation à être soi-même et encore plus au monde... Ce thème est étonnant : mieux se connaître pour mieux profiter des Autres et ainsi rencontrer les traces de l'Amour de Dieu... « Dans tous nos éclats »

Une démarche que nous partageons avec tous les partenaires éducatifs : parents, enseignants, élèves et personnels administratifs et de de vie scolaire.

Voici les 1ères pistes de travail autour de la thématique ECO-ECOLE : Les Energies et la thématique PASTORALE « Dans tous nos éclats ».



A) L'Energie de TOUS / pour TOUS.

Nous accueillons à l'école Saint Jean un dispositif GRAD : c'est un regroupement d'adaptation qui déploie des aides spécialisées à dominante pédagogique : ces aides peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire (surtout cycle 2). Elles ont lieu pendant les heures de classe et concernent les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires. Mme Céline KWIATKOWSKI est nommée sur le poste... (Mi-temps CE1/2 en 2017/2018).

Mme Caroline JOUGLET, responsable du dispositif ULIS, a relu le Projet éducatif de son dispositif. Nous le livrons à toutes nos familles dans l'esprit de partage et de connaissance.

En équipe pédagogique, nous continuerons notre réflexion et nos actions auprès des élèves à Haut Potentiel ou Intellectuellement Précoce (HPI ou EIP).

B) Le lien CM2/ 6^{ème} : l'Energie d'une Institution.

Important pour l'appartenance à une Institution :

- Renforcer les activités sportives : le cross du collège le 4 octobre, le cross départemental le 21 novembre et régional le 28 novembre pour les élèves sélectionnés.
Et activités Rugby avec l'école primaire de St Edmund de Ware et notre collège (Voyage en Angleterre en avril 2019).
- Projet Théâtre et Chorale avec les CM2 et 6^{ème} sur le temps de la pause méridienne.
- Journées d'intégration CM2/6^{ème} : les 24 et 25 juin 2019.

C) « Dans tous nos éclats » : notre Pasto !

Nous allons découvrir en nous les Lumières dont nous sommes porteurs : se révéler à soi-même pour se révéler aux autres et porter la Lumière du cœur.

- Célébration de début d'année le 25 septembre à 9 h 30 à l'école St Jean.
- Un temps de prière pour la Toussaint le 8 octobre à la Chapelle de St Jean.
- Célébration de Noël le 21 décembre à 9 h 15 à l'Eglise Notre Dame de Douai.
- Célébration de Pâques le 23 avril à l'Eglise St Pierre.
- Célébration de fin d'année le 1^{er} juillet 2019 à l'école St Jean.
- Les Premières Communions : le 28 avril 2019 à l'Eglise St Pierre.

Nous vous mettons également en lien avec la Paroisse pour toute demande de baptême (demande écrite) une équipe paroissiale sera là pour vous accompagner.

Et nous continuerons avec plaisir d'accueillir le groupe « Enfants Adorateurs » (un mardi par mois) pour apprendre à prier, écouter Jésus présent dans l'hostie consacrée.

Les pages qui suivent sont **importantes** : calendriers des réunions de parents, remise des bulletins, organisation de la rentrée...A conserver avec soin.

Je vous souhaite d'excellentes vacances : partez à la découverte de vous-même, pour que notre rentrée « Dans tous nos éclats » nous permette d'être encore plus PRESENTS au monde !

Toute l'équipe sera pleine d'ENERGIE pour Illuminer l'année scolaire 2018/2019.

E.SMOCZYK

Chef d'Etablissement de l'Ecole Saint Jean

A noter (Très important)

*** Les Horaires**

7 h 30 : Ouverture des portes (Accueil des élémentaires/ garderie pour les maternelles). Hall élémentaire

8 h 20 : Accueil dans les classes jusqu'à 8 h 30.

8 h 30 : Classe.

11 h 45 : Sortie des externes (Hall élémentaire et Hall maternelle), repas des demi-pensionnaires.

13 h 20 : Ouverture des portes (Hall élémentaire + Hall maternelle)

13 h 30 : Classe.

16 h 30 : Sortie de toutes les classes (Hall élémentaire et Hall maternelle)

16 h 45 : Garderie-étude pour les CP et maternelles / études pour les autres classes du CE1 au CM2.

17 h 45 : Fin de l'étude, début de la garderie jusqu'à 18 h 30.

18 h 30 : Fermeture de l'école.

*** Les entrées et sorties**

*La ponctualité : les portes se ferment à 8 h 30 maximum. Murielle POTEL se chargera de déposer les élèves dans les classes si retard de 5 minutes. Pas de possibilités d'accompagner votre enfant en classe.

*Sortie du soir : 16 h 30 Hall de l'élémentaire et Hall de la maternelle seront ouverts.

A 16 h 45, les enfants non repris par les parents seront envoyés en étude ou garderie. (1 € la demi-heure, 2 € de l'heure).

Plus aucun parent dans la cour de récréation.

*L'entrée des maternelles se fera aux horaires suivants :

→ 11 h 45

→ 13 h 20

→ 16 h 30

Nous avons offert 8 sacs de 100 litres de vêtements, sac de sports, chaussures de sport au RELAIS : l'APEL se joint à moi pour vous redire l'importance de responsabiliser vos enfants à la valeur des vêtements ainsi qu'à la nécessité d'étiqueter ceux-ci.

Les enfants doivent faire l'effort de chercher un vêtement égaré.

Calendrier des réunions de parents :

a) Réunions d'information du début d'année (sans la présence d'enfants)

AMPHITHEATRE SAINT JEAN

- Les classes maternelles : 7 septembre à 17 h 30
- CP : 7 septembre à 18 h 30
- CE1 et CE2 : 14 septembre à 17 h 30
- CM1 et CM2 : 21 septembre à 17 h 30
- Les parents des élèves du dispositif ULIS sont invités aux réunions de classe de référence -Présence de Mme JOUGLET-

b) Périodes des entretiens avec les familles des classes maternelles :

Du 12 au 16 novembre : TPS/PS bilan de l'adaptation à l'école.

- Du 4 au 8 février : Points sur les apprentissages MS et GS
- Du 20 au 25 juin : Points sur les apprentissages TPS et PS
- Du 20 au 25 juin : entretien si nécessaire pour les MS et GS

c) Périodes des entretiens avec la famille du dispositif ULIS :

*Remise et présentation aux parents des PROJETS INDIVIDUELS :

- Du 15 au 19 octobre 2018.
- * Bilan n°1 livret des réussites du 28 janvier au 1^{er} février.
- * Bilan n°2 livret des réussites du 20 au 25 juin 2019.

d) Remise des bulletins dans les classes élémentaires :

- 1^{er} trimestre : 17 et 18 décembre dans les classes
- 2^e trimestre : entretien avec l'enseignante pour les familles qui le souhaitent :
Du CE1 au CM2 : 1^{ère} semaine de Janvier
CP à partir du 29 mars 2019
- Remise des bulletins du CE1 au CM2 les 25 et 26 mars 2019.
- 3^e trimestre : 20, 21 et 24 juin 2019 dans les classes.

Les classes ont la possibilité de consulter en ligne (Code PARENTS distribué lors des réunions de parents) les résultats scolaires de leur enfant ainsi que la consultation des devoirs sur ECOLE DIRECTE.

Les élèves utiliseront également le carnet de correspondance ou le semainier (prise de notes des devoirs) fourni le jour de la rentrée.

Autres dates à retenir :

- Remise du Règlement : le 4 septembre
- Début des APC le 10 septembre (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- Photo de classe : les 17 et 18 septembre (pas de vêtements verts)
- Journée des communautés Educatives de l'Enseignement Catholique le 7 décembre (libérée pour les élèves, non récupérée)
- Conseil d'Etablissement le 6 novembre et le 1^{er} février (17h/19h) : relecture du Projet d'Etablissement, des règlements de cycle, Rédaction d'une charte du Parents-accompagnateurs, usage raisonné de l'outil informatique entre les parents/ les enseignants.
- Marché de Noël de 15 h 30 à 18 h 30 le 14 décembre
- La Saint Nicolas en classes maternelles le 6 décembre.
- Les Portes Ouvertes de l'école : le 8 décembre
- Le carnaval en Maternelles le 5 mars.
- La kermesse de l'école : le 15 juin, DRESS-CODE : tous en jaune !
- Modification du calendrier scolaire : Les 4 et 5 juillet, les élèves sont libérés : rattrapage des cours le **mercredi 24 avril** et le **mercredi 12 juin.**
- Parade Vélo Fleurie le 25 juin

Organisation de la rentrée



A) Pré-Rentrée des élémentaires : le 31 août 2018

- Tous les CP : 15 h
- Tous les nouveaux du CE1 au CM2 : 15h30
- Tous les élèves du dispositif ULIS : 15h30

Rappel Fournitures : Les fournitures seront à votre disposition le 30 août de 14 h à 17 h dans la salle des sports Arena de l'Institution.

B) Rentrée des classes: le lundi 3 septembre (Rentrée échelonnée)

* 8 H 30 : Classes de CM1 et CM2

* 9H-9h30 : TPS(2016)-PS(2015), Matinée Découverte avec Papa et Maman
9h30-11h sans Papa et Maman
Pas de cantine/Pas de classe l'après midi
(A noter : dépôt des literies aux ATSEM dès 8 h30)

*10 H 30 : classes de CE1 et CE2

*13 H 45 : MS (2014) et GS (2013) : après midi repérage de 13 h45 à 16 h 30, sans Papa et Maman, voir livret « entrée en maternelle » pour le couchage, change, fournitures.

*14 H : classes de CP pour un accueil privilégié

Les élèves du dispositif Ulis sont attendus dans leur classe de référence.

L'équipe éducative de l'école

Le Chef d'Etablissement : Madame Evelyne SMOCZYK

(Reçoit sur rendez-vous, Tél : 03 27 94 46 61) e.smoczyk@stjean-douai.eu

Secrétariat de l'école : Mademoiselle HARDELIN Bérénice : secretariat.ecole@stjean-douai.eu

Tél : 03 27 94 46 61

Vie Scolaire et Accueil : Madame POTEL Murielle : m.potel@stjean-douai.eu

ENSEIGNANTS :

CM2/1 : Mme CONSILLE Bénédicte, **CM2/2** : Mme DUJARDIN Sylvie,

CM2/3 : Mme RAMECOURT Karine

CM1/1 : Mme SOUCHERES Sophie, **CM1/2** : Mme BLANQUART Stéphanie, **CM1/3** : Mme DONNE Marie-Pierre

CE2/1 : Mme PIOTROWSKI Julie, **CE2/2** : Mme LABALETTE Gaëlle, **CE2/3** : Mme MEERSEMAN Nathalie

CE1/1 : Mme BUSIN Estelle, **CE1/2** : M. SOUCHERES David (mi-temps) et en attente de nomination (mi-temps), **CE1/3** : Mme NISON Elodie

CP1 : Mme VALCKENAERE Catherine, **CP2** : Mme DUFFROY Sarah, **CP3** : Mme FRENEL Amandine

Dispositif ULIS : Mme JOUGLET Caroline

Dispositif GRAD : Mme KWIATKOWSKI Céline

Classe cycle 1 A : Mme VERSAEVEL Leslie

Classe cycle 1 B : Mme LE DOUSSAL Sophie

Classe cycle 1 C : Melle JANIAC Catherine

Classe des Grands 1 : Mme HERVET Charlotte

Classe des Grands 2 : Mme DECOTTIGNIES Cécile

Le personnel de la maternelle :

Melle CARLIER Jocy, Mme CREPEL Laurence, Melle DECOUT Christelle, Mme KRUGER Evelyne, Mme SCIEJAG Patricia, Mme PAWLIK Audrey.

Professeurs participant à l'enseignement de la langue anglaise à l'école :

Nous sommes en cours de recrutement pour le remplacement du poste de Mme D'HALLUIN (LANGUE ANGLAISE)

Mme Estelle BUSIN, Mme DUFFROY Sarah, Mme FRENEL Amandine et Mme PIOTROWSKI Julie pour les classes élémentaires.

* Melle JANIAC Catherine pour les moyennes et grandes sections de maternelles



ULIS SAINT JEAN

- *Une éthique inclusive qui favorise le développement des compétences sociales et qui privilégie l'efficacité dans les apprentissages*
- *Une progression adaptée basée sur le respect des besoins, des capacités et des craintes de chacun*
- *Des projets pédagogiques inclusifs proposés en fonction des besoins.*

Dans le dispositif ULLS : Les temps de regroupements sont au service des apprentissages fondamentaux : LIRE/ ECRIRE / COMPTER/ ETRE AUTONOME.

Des repères (emploi du temps / rituels...) sont installés pour faciliter l'autonomie et libérer l'espace mental nécessaire aux apprentissages.

Des activités « entre nous » (cours, cuisine, sorties...) peuvent être organisées pour permettre aux apprentissages de faire sens chez les élèves qui ont besoin de concret et ainsi mieux appréhender la nécessité d'apprendre.

Les élèves vivent au sein d'une école et sont confrontés à ses règles, à la notion d'effort, à des conflits... Des temps de conseil d'enfants sont organisés pour comprendre leurs réussites et les valoriser, pour verbaliser leurs erreurs et chercher comment faire mieux. Ils s'investissent dans leur vie à l'école et commencent à comprendre la notion de responsabilité.

Les différents sens de l'élève sont mis à contribution pour apprendre et comprendre le monde. (motricité-activités artistiques- jardinage- méthodes kinesthésiques...)

Dans la classe de référence : La classe de l'élève est le lieu d'échanges et de partages. Elle est le lieu où l'élève va mettre en exergue ses compétences langagières et sociales, les approfondir et les consolider. Elle est le lieu qui favorisera les camaraderies (anniversaires fêtes dans la classe, temps de catéchèse et célébrations, sport,) et facilitera la vie quotidienne de chacun (Accueil du matin, temps de cantine, récréations...)

Elle peut être le lieu où seront partagés des sorties si elles prennent sens avec les besoins de l'élève, en terme d'apprentissages précisés dans le PPS de l'élève bénéficiant de la compensation ULLS.

Elle est parfois le lieu où les élèves se voient proposés des séjours avec nuitées : riche expérience vers l'autonomie.

Apprendre

EN ULLS

A Saint-Jean

Vianna

L'effcience !

Dans l'école, en fonction de la fatigabilité et l'adaptabilité de chacun, les temps d'accueil, de cantine et d'études sont envisageables et chaque membre de la communauté éducative est partie prenante de l'ULLS.

En fonction des projets pédagogiques vécus dans les différents cycles et classes, il est possible qu'un élève bénéficiant du dispositif soit accueilli ponctuellement dans une autre classe que la sienne pour y vivre un projet porteur de sens pour ses apprentissages. (cirque- théâtre- classe nature- cuisine- ateliers artistiques- expositions thématiques- jardinage...)